

COMPTE RENDU  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DU 29 MAI 2020

*(En application de l'article 17 du règlement intérieur du 17 mai 2019 modifié)*

La commission permanente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'est réunie en visioconférence le 29 mai 2020 à 9 h 30, sous la présidence de Madame Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental, assistée de M. Fabien DUPREZ, Directeur général des services.

**Etaient présents :**

- MM. BILIRIT Jacques, CASSANY Patrick, DÉZALOS Christian, GIRARDI Raymond, Mme GONZATO-ROQUES Christine, M. LACOMBE Nicolas, Mmes LAMY Laurence, SALLES Marie-France, VIDAL Hélène, Vice-Présidents.

- M. BARRAL Bernard, Mme BESSON Séverine, MM. BOCQUET Christophe, BORDERIE Jacques, Mmes BRANDOLIN-ROBERT Clémence, BRICARD Nathalie, M. CAMANI Pierre, Mme CAMBOURNAC Louise, MM. CHOLLET Pierre, CONSTANS Rémi, DELBREL Christian, Mme DHELIAS Danièle, M. DREUIL Jean, Mmes DUCOS Laurence, HAURE-TROCHON Caroline, M. HOCQUELET Joël, Mmes KHERKHACH Baya, LALAURIE Line, LAURENT Françoise, M. LEPERS Guillaume, Mme MAILLOU Emilie, MM. MASSET Michel, MERLY Alain, Mme PAILLARES Marylène, MM. PERAT Michel, PICARD Alain, Mmes SUPPI Patricia, TONIN Valérie, membres

**Absents :**

- M. BORIE Daniel (a donné pouvoir à M. Dézalos pour le C0501, à Mme Lamy pour les autres rapports), Mmes GARGOWITSCH Sophie (a donné pouvoir à Mme Paillarès), JOFFROY Catherine, vice-Présidents.

- M. CALMETTE Marcel (a donné pouvoir à Mme Gonzato-Roques), membre.

QUORUM : 22

Présents ou représentés : Groupe majorité départementale : 25

Groupe « L'Avenir ensemble » : 14

Groupe « La dynamique citoyenne » : 2

**Total : 41**

Relevé des décisions de la commission permanente du 29 mai 2020 :

N° RAPPORT	TITRE DU RAPPORT NECESSITANT UNE DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE	OBSERVATIONS
C0501	Organisation des réunions de la Commission permanente en visioconférence pendant la période d'état d'urgence sanitaire liée au Covid 19	Pour : 40 (M. Constans absent lors du vote)
R0501	Bourses départementales du second degré 2019/2020	Unanimité
R0502	Forfait d'externat (part matériel et personnel) aux collèges privés sous contrat d'association des Départements du Gers et de la Gironde	Unanimité
R0503	Installations sportives année scolaire 2018/2019-2ème répartition	Unanimité
C0502	Prorogation de délai de validité de subvention Syndicat mixte d'aménagement de la vallée du lot (SMAVLOT) Projet Leader "terra aventura"	Pour : 40 (M. Barral ne participe ni au vote ni au débat)
C0503	Suivi des réseaux départementaux eaux souterraines "quantité et qualité" Convention 2020	Unanimité
C0504	Convention de prestation 2020 avec le CAUE dans le cadre de l'assistance technique	Pour : 40 (M. Masset ne participe ni au vote ni au débat)
C0505	Restauration scolaire et hébergement dans les collèges publics Avenant aux tarifs 2020	Unanimité
C0506	Fonds commun des services d'hébergement - 2ème répartition 2020	Unanimité
C0507	Répartition 2020 du fonds de péréquation départemental des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement. Répartition 2020 du fonds départemental des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement applicables lors des cessions de fonds de commerce	Unanimité
C0508	Convention de partenariat entre les départements de la région Nouvelle-Aquitaine et l'union des groupements d'achats publics (UGAP)	Unanimité
C0509	Vente de véhicules réformés aux enchères sur Internet	Unanimité
C0510	Cession de parcelles de terrains lieu-dit "Broval" Commune de Bias	Unanimité
C0511	Cession d'un terrain situé avenue Saint-Jean à Casseneuil - D 242	Unanimité
C0512	Acquisition d'un terrain - D114 à Saint-Nicolas-de-la-Balermé	Unanimité
C0513	Désignation de représentants du Département : Commission pour la redéfinition des politiques départementales dans le cadre de la loi NOTRe, Comité technique départemental de la SAFER 47 et instances d'enseignement supérieur	Unanimité
C0514	Décisions de la présidente du conseil départemental prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs en matière d'attribution de subventions aux associations, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020 (article 1 - III )	Pour : 40 (Mme Vidal ne participe ni au vote ni au débat)
C0523	Changement de lieu de réunion du Conseil départemental pour l'examen du Budget Primitif 2020, prévu le 3 juillet 2020, en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19	Unanimité
<b>MOTION</b>		
	Motion relative aux conséquences de la crise du Covid 19, présentée par le groupe de « La Majorité départementale »	Adopté Pour : 27 (groupes « La Majorité départementale » et « La Dynamique citoyenne ») Abstention : 14 (groupe « L'Avenir ensemble »)

N° RAPPORT	TITRE DU RAPPORT D'INFORMATION NE NECESSITANT PAS UNE DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
<b>Conformément à l'annonce faite par la Présidente en ouverture de la Commission Permanente, et en application de l'Ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, les rapports ci-dessous sont des rapports d'information ne nécessitant pas de délibérer</b>	
R0504	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique</p> <p>Fonds d'appui et d'innovation</p>
R0505	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Fonctionnement des clubs sportifs 2019/2020 - 2<sup>ème</sup> répartition</p>
R0506	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Fonctionnement des comités sportifs 2019/2020 - 1<sup>ère</sup> répartition</p>
R0507	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Fonctionnement du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et du Comité départemental de sport adapté (CDSA)</p>
R0508	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Acquisition de gros matériel sportif - 3<sup>ème</sup> répartition 2020</p>
R0509	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Soutien à la diffusion du spectacle vivant</p>
R0510	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Soutien aux projets artistiques d'ensembles et aux compagnies amateurs</p>
R0511	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Soutien aux manifestations arts vivants</p>
R0512	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Fonctionnement des établissements d'enseignement artistiques</p>
R0513	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Soutien aux manifestations dédiées aux livres</p>
R0514	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Soutien à la valorisation de la mémoire du Département</p>
R0515	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Soutien à la valorisation du patrimoine</p>
C0515	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Avenant à la convention relative aux modalités de financement de l'Association Solincité dans le cadre du F.S.L</p>
C0516	<p>Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental</p> <p>Soutien à l'Association ARDIE 47</p>

C0517	Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental Soutien à l'Association SOLINCITE pour l'action "Garde d'enfants à domicile"
C0518	Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental Attribution de subventions : soutien départemental à l'animation et au développement de la filière bio ; Agrobio 47 et Interbio Nouvelle-Aquitaine programmes 2020
C0519	Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental Demande d'attribution de subvention de fonctionnement 2020 au Conservatoire végétal régional d'Aquitaine (CVRA)
C0520	Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental Emplois sportifs des comités - 2ème répartition 2020
C0521	Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental Emplois sportifs des clubs - 2ème répartition 2020
C0522	Rapport d'information en application de l'Ordonnance du 1er avril 2020 relative à l'attribution de subventions aux associations par la Présidente du Conseil départemental Education à l'environnement et au développement durable : dispositif "mond'défi pour demain, c'est maintenant ! (Graine Aquitaine)

Fait à Agen, le 02 JUIN 2020

Pour la Présidente du Conseil départemental  
Le directeur général des services,

  
Fabien DUPREZ

Destinataires :

- Conseillers départementaux
- Directeur général des services + secrétariat
- Directeur de Cabinet
- Secrétariats des Groupes
- + affichage accueil de l'Hôtel du Département

---

**PROCHAINE REUNION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**VENDREDI 17 JUILLET 2020 à 09 h 30**

